

**PROCÈS-VERBAL** de la cent-quarante-sixième réunion de la **SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le mardi 13 décembre 2022 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

**CONFIRMÉ LE 7 FÉVRIER 2023**

<b>Membres</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Absent·e</b>	<b>Membres</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Absent·e</b>
BOUCHARD, Carl Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie		X*	MARTIN, Suzanne Chargée de cours, Département des sciences de l'éducation	X Départ à 10 h 30	
GOUIAA, Raef Professeur, Département des sciences comptables		X*	MORIN, Pierre-Paul Professeur, Département des sciences administratives	X Départ à 10 h 15	
GOSSELIN, Éric Professeur, Département de relations industrielles	X		PUIGGROS, Otilia Chargée de cours, Département des sciences sociales	X	
LABERGE, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X		RIVEST, David Professeur, Département des sciences naturelles	X	
LONGPRÉ, Caroline Professeure, Département des sciences infirmières	X				
<b>Personnes invitées</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Absent·e</b>	<b>Personnes observatrices</b>	<b>Présent·e</b>	<b>Absent·e</b>
COULOMBE, Gilles Coordonnateur des programmes de deuxième cycle en sciences infirmières	X		GIROUX, Julie Secrétaire et agente de soutien administratif à la gestion des études, Décanat des études	X	
EL GUEMHIOUI, Karim Directeur, Module de l'informatique	X		GROULX, Andrée Coordonnatrice et attachée d'administration, Décanat des études	X	
FARID, Georges Responsable par intérim des programmes de deuxième cycle en relations industrielles	X				
GUÉRETTE, Joël Agent de recherche, Décanat des études	X				
LAPOINTE, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X				
LEDERER, Valérie Professeure, Département de relations industrielles	X				
SAINT-HILAIRE, Félix Agent de recherche, Décanat des études	X				
<b>Présidente</b>	<b>Présente</b>	<b>Absente</b>	<b>Secrétaire</b>	<b>Présente</b>	<b>Absente</b>
FORGET, Hélène Doyenne des études	X		COUSINEAU, Geneviève Agente de recherche, Décanat des études	X	

\*Absence motivée

La présidente de la sous-commission des études et doyenne des études, madame Hélène Forget, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 05.

---

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2. Procès-verbal :
  - 2.1 Cent-quarante-cinquième (13 septembre 2022) réunion
    - 2.1.1 Adoption
    - 2.1.2 Affaires en découlant
3. Projet de modification des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833, 6627), la majeure en informatique (6833), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802), et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542)
4. Projet de modification des programmes de DESS (2264) et de maîtrise (2265) en sciences infirmières - infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie
5. Dossier d'évaluation périodique du programme de maîtrise et du DESS en relations industrielles et en ressources humaines (1905, 3898, 3596)
6. Période d'information et questions
7. Prochaine réunion (7 février 2023)
8. Clôture de la séance

## **2. Procès-verbal**

### **2.1 Cent-quarante-cinquième (13 septembre 2022) réunion**

#### **2.1.1 Adoption**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la cent-quarante-cinquième (13 septembre 2022) réunion, et ce, sans modification.

#### **2.1.2 Affaires en découlant**

La doyenne des études informe les membres de la sous-commission des études qu'un comité travaille actuellement sur le projet de modification des programmes de deuxième cycle en éducation pour donner suite aux recommandations issues de l'évaluation périodique des programmes. Elle ajoute que les nouveaux baccalauréats à régime coopératif en sciences sociales sont maintenant ouverts à l'admission pour l'automne 2023.

### **3. Projet de modification des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833, 6627), la majeure en informatique (6833), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802), et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542)**

La doyenne des études invite monsieur Karim El Guemhioui, directeur du module de l'informatique, ainsi que messieurs Joël Guérette et Félix Saint-Hilaire, agents de recherche au Décanat des études, à présenter le dossier.

Monsieur El Guemhioui rappelle d'abord que les modifications proposées donnent suite aux recommandations issues de l'évaluation périodique des programmes. La majorité des recommandations peuvent être regroupées sous les grands thèmes suivants :

- L'attractivité des programmes/la rétention des étudiant·es;
- Les conditions d'admission;
- L'actualisation des cours, notamment en lien avec les nouvelles technologies et les besoins du marché du travail);
- La révision des préalables/la fluidité dans les cheminements.

Il ajoute que d'autres recommandations étaient plus ciblées, comme la diversification des langages de programmation dans le contenu des cours et une réflexion sur le niveau du cours d'anglais obligatoire. Le comité de modification s'est réuni de façon hebdomadaire pendant la dernière année et a revu tous les cours et tous les cheminements. En résumé, le présent projet propose la modification mineure de 14 cours et la création de 21 nouveaux cours, incluant des cours existants dont le titre a été modifié. En ce qui concerne le cours d'anglais obligatoire dont le niveau ne convient pas à toutes les personnes étudiantes, la solution proposée est d'offrir le choix entre 4 cours d'anglais de niveaux différents.

Un sous-commissaire demande quelles pistes de solutions sont envisagées pour augmenter l'attractivité du programme. Monsieur El Guemhioui donne 3 exemples :

- La création de deux concentrations au baccalauréat en informatique dans des domaines en demande sur le marché du travail : 1) cybersécurité et 2) science des données et intelligence artificielle;
- La réactivation du Rassemblement des étudiant·es en informatique; des étudiant·es ont d'ailleurs accompagné la direction du module lors des dernières journées portes ouvertes;
- L'offre de bourses d'admission grâce à une enveloppe du ministère de l'Enseignement supérieur.

En réponse à la question d'un autre membre de la sous-commission des études, monsieur El Guemhioui explique qu'un programme sera suspendu : le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information. Il a espoir que la création des nouvelles concentrations au baccalauréat et la révision des cours des deux certificats afin qu'ils puissent être intégrés au baccalauréat vont contribuer à augmenter l'effectif étudiant. La doyenne des études, madame Forget, ajoute que la moyenne de personnes étudiantes par groupes-cours en informatique rencontre généralement la moyenne institutionnelle.

Un autre sous-commissaire se questionne sur les critères exigés pour l'admission sur la base adulte aux programmes en informatique, mais aussi dans les autres programmes de premier cycle ayant cette base d'admission. Il croit qu'il faut s'assurer de bien définir les critères d'admissions afin de favoriser la rétention et la réussite des personnes admises sur la base adulte. Monsieur El Guemhioui répond qu'il y a très peu d'admissions sur la base adulte, mais que les personnes sélectionnées sur cette base ont habituellement les compétences pour bien cheminer dans le programme. Madame Forget ajoute que le commentaire du sous-commissaire sera pris en compte dans le chantier de la révision des conditions des programmes de premier cycle.

Un sous-commissaire suggère d'envisager sérieusement la possibilité d'intégrer un projet de fin de programme dans le plan de formation du baccalauréat en informatique, car il s'agit d'un outil très utile pour les personnes étudiantes et qui permet aussi au corps professoral de rester à jour dans le domaine. Monsieur El Guemhioui répond qu'il y a toujours une ouverture et que les réflexions à cet effet pourront se poursuivre.

Les membres de la sous-commission des études remercient monsieur El Guemhioui pour son excellent travail et sa présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification des programmes de premier cycle en informatique : le baccalauréat en informatique (7833, 6627), la majeure en informatique (6833), le certificat en informatique de gestion (4108), le certificat en technologies de l'information (4802), et le programme court de premier cycle en gestion des technologies de l'information (0542) (résolution 146-SCE-327).

#### **4. Projet de modification des programmes de DESS (2264) et de maîtrise (2265) en sciences infirmières - infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie**

*Madame Caroline Longpré se déclare en conflit d'intérêts à l'égard de ce point et quitte la séance.*

La doyenne des études invite monsieur Gilles Coulombe, coordonnateur des programmes de deuxième cycle en sciences infirmières, et monsieur Joël Guérette, agent de recherche au Décanat des études, à présenter le projet.

Monsieur Coulombe mentionne d'entrée de jeu que l'UQO est la seule université francophone à offrir la formation d'infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie. Il rappelle que les modifications proposées répondent à trois impératifs : 1) La révision du programme par notre partenaire, l'Université McGill, à compter du trimestre d'automne 2023; 2) Les nouvelles lignes directrices de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ); 3) L'amélioration continue du programme. Il ajoute que le projet de modification est le fruit d'un travail d'équipe et que toutes les personnes concernées ont été consultées : personnes étudiantes et diplômées, professeur·es et partenaires. Monsieur Coulombe résume ensuite les modifications proposées :

- La bonification des notions de pharmacothérapie spécialisée abordées dans certains cours;
- L'ajustement du contenu et du nombre de crédits de certains cours afin d'aborder la formation sur le niveau 2 des soins;
- L'ajout du cours *Introduction à l'évaluation clinique avancée en néonatalogie*;
- L'ajout du cours *Approche à la diversité en pratique infirmière avancée*;
- La fusion des stages.

En réponse à un sous-commissaire, monsieur Coulombe explique que la fusion des stages permettra d'éviter les interruptions en stage et, par conséquent, d'éviter de retarder la diplomation des étudiant·es. Il ajoute que la fusion des deux stages – dont le total de crédits passe de 22 à 21 crédits – facilitera aussi la coordination du placement des stagiaires. Les lieux de stages spécialisés sont dispersés à travers le Québec.

Les membres de la sous-commission des études remercient monsieur Coulombe pour son excellent travail et sa présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le projet de modification des programmes de DESS (2264) et de maîtrise (2265) en sciences infirmières - infirmière praticienne spécialisée en néonatalogie (résolution 146-SCE-328).

*Madame Caroline Longpré rejoint la séance.*

#### **5. Dossier d'évaluation périodique du programme de maîtrise et du DESS en relations industrielles et en ressources humaines (1905, 3898, 3596)**

*Monsieur Éric Gosselin se déclare en conflit d'intérêts à l'égard de ce point et quitte la séance.*

La doyenne des études explique le contexte particulier de l'évaluation des programmes de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines. La dernière évaluation du programme, laquelle a mené au dépôt d'un rapport d'évaluation en

2013, n'a pu se solder par une proposition de modification des programmes. Le processus d'évaluation a donc dû être repris du début. La doyenne des études invite ensuite madame Valérie Lederer, professeure au Département de relations industrielles, monsieur Georges Farid, responsable par intérim des programmes de deuxième cycle en relations industrielles, ainsi que madame Geneviève Lapointe, agente de recherche au Décanat des études, à présenter le dossier.

Madame Lederer explique que le processus d'évaluation s'est déroulé sur environ un an et que l'ensemble des professeur·es du Département de relations industrielles a été impliqué. Elle ajoute que la visite des experts externes a eu lieu en juin 2022 et que le comité de modification des programmes est en voie d'être constitué. Madame Lederer mentionne ensuite quelques initiatives qui ont déjà été prises pour répondre à certaines recommandations :

- Le projet de création d'un programme court de deuxième cycle en équité, diversité et inclusion sera présenté à la prochaine sous-commission des études;
- Une nouvelle cohorte d'étudiant·es provenant de la France débutera en janvier 2023;
- Afin de stimuler les échanges entre les professeur·es et les étudiant·es, un souper a été organisé en décembre;
- La clinique de bourses offerte aux étudiant·es de doctorat sera aussi ouverte aux étudiant·es de la maîtrise;
- L'horaire des cours a été modifié pour répondre aux besoins des étudiant·es.

Un sous-commissaire se questionne sur la mise en œuvre de la recommandation 2 qui consiste à privilégier l'approche par problème. Madame Lederer répond qu'il faudra d'abord établir des profils de sortie distincts, un profil recherche et un profil professionnel, et ensuite y rattacher les compétences associées, y compris des compétences transversales, dans une perspective interdisciplinaire. En réponse à une deuxième question du sous-commissaire, madame Lederer explique que le corps professoral sera appelé à participer à la mise œuvre de cette recommandation en repensant le contenu des cours pour y inclure plus de pratique, par exemple. Elle ajoute que la transition vers une approche programme et par compétences se fera de façon graduelle, et ce, avec le soutien du Centre de soutien et d'innovation de pédagogie universitaire.

La doyenne des études demande s'il est possible de clarifier la recommandation 20 : « S'assurer de partager l'information pertinente aux services concernés ». Madame Lederer précise que cette recommandation est en lien avec le manque d'accès à l'information concernant les bourses disponibles. Monsieur Farid ajoute qu'il reçoit notamment plusieurs demandes d'information sur les bourses pour les étudiant·es de l'international.

En réponse à une autre membre de la sous-commission des études, madame Lederer explique que le développement d'une maîtrise professionnelle n'exclue pas le profil recherche : les étudiant·es pourront choisir l'un ou l'autre des profils. Madame Lapointe termine en disant que la recommandation 20 sera reformulée et que les autres recommandations seront revues afin de s'assurer de leur clarté.

Les membres de la sous-commission des études remercient madame Lederer et monsieur Farid pour leur excellent travail et leur présentation.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres de la sous-commission des études sont unanimes à donner un avis favorable à la commission des études concernant le dossier d'évaluation périodique du programme de maîtrise et du DESS en relations industrielles et en ressources humaines (1905, 3898, 3596) (résolution 146-SCE-329).

*Monsieur Éric Gosselin rejoint la séance.*

## **6. Période d'information et questions**

Aucune information n'est transmise.

7. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le mardi 7 février 2023.

8. **Clôture de la séance**

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de la levée de l'assemblée à 11 h 01.



---

Hélène Forget  
Doyenne des études



---

Geneviève Cousineau  
Secrétaire de la sous-commission des études